

## Annexe 12 : Les obstacles « techniques » à l'organisation des élections générales de 1992

### Analyse

Sans être déterminantes, les incidences proprement politiques du choix des modalités des scrutins laissaient des marges de manœuvre proprement illimitées aux décideurs politiques. Si le MRND bénéficiait d'une implantation et d'un appareil implanté et expérimenté, les nouveaux partis de l'opposition étaient tous confrontés à des exigences incompatibles. Pour l'avenir, la possibilité même que le FPR puisse avoir des élus demeurait fort incertaine.

Si l'ordre des élections faisait l'objet d'un accord unanime entre les partis (communales, législatives puis présidentielles), des divisions fortes subsistaient sur les points suivants :

1. Le mode de scrutin législatif uninominal ou proportionnel. Le PL et les petits partis penchaient pour le système proportionnel, tandis que le MRND et le MDR prônaient le système de scrutin uninominal.

2. L'autorité chargée d'organiser les élections. Certains voulaient que cette responsabilité incombe au Mininter comme du temps du parti unique, d'autres, majoritaires, voulaient plutôt que ces élections soient organisées par une commission nationale indépendante. L'option retenue dans le texte final confiait l'organisation à une commission nationale indépendante pour les élections (CNIE).

3. La circonscription électorale pour le scrutin législatif. Devait-on maintenir la préfecture comme circonscription électorale ou faire de tout le pays une circonscription unique puisqu'un député est un élu « national » ? Ne devait-on pas à l'inverse favoriser la proximité et faire de petites circonscriptions correspondant à 2 ou 3 communes ? Le débat était très ouvert et vif car le choix déterminait le nombre d'élus de chaque parti. Le MRND proposait la circonscription préfectorale, le PL proposait des circonscriptions *ad hoc* au sein des préfectures afin d'obtenir un effet de « massification » des voix (communes tutsi ou d'opposition Mugenzi/Ndasingwa). Compte-tenu du monopole de la représentation MRND dans la majorité des préfectures du pays, la position du PL bénéficiait visiblement de l'appui des bailleurs. Il s'agissait de ne pas éparpiller les voix et d'assurer des élus sûrs. L'enjeu était particulièrement marqué dans le Bugesera, notamment dans les zones où avaient été réinstallés des Tutsis de Ruhengeri après la Révolution. De fait, la région était déjà engagée dans la course aux élections avec un affrontement ouvert PL/MRND.

4. Le type de bulletins. Dans un pays où une bonne partie de la population ne savait ni lire ni écrire, fallait-il maintenir le système traditionnel de bulletin "nominal" ou fallait-il innover et faire comme en Namibie où lors des premières élections des bulletins avec des symboles visuels choisis par chaque parti avaient été utilisés ?

Pour des raisons didactiques, quelque 500 bulletins furent commandés et utilisés lors des travaux d'élaboration de l'avant-projet du code et au cours de la réunion avec les partis politiques à l'Hôtel des Diplomates. Il en resta des centaines au ministère. On remarquera que parmi les emblèmes des partis retenus comme susceptibles de présenter des candidats, celui du FPR, alors défait militairement, n'était pas même envisagé.

Pour des raisons didactiques, quelque 500 bulletins furent commandés et utilisés lors des travaux d'élaboration de l'avant-projet du code et au cours de la réunion avec les partis

politiques à l'Hôtel des Diplomates. Il en resta des centaines au ministère. On remarquera que parmi les emblèmes des partis retenus comme susceptibles de présenter des candidats, celui du FPR, alors défait militairement, n'était pas même envisagé.